

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 13 MARS 2025****Date de convocation :**

06/03/2025

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Armande IGLESIAS, Thierry COMES, Frédéric CRAVO, Mélissa OBBIH, Béatrice GONZALEZ, Danielle POUDADE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Raphaël LOPEZ (pouvoir à Jérôme PARRILLA), Xavier BERAGUAS (pouvoir à Caroline PAGÈS) Evelyne FUENTES (pouvoir à Armande IGLESIAS), Yasine SEBAHOUI (pouvoir à Alain MARGALET),

Absents : Marielle ALONSO, Matias ROBIN, Valérie CRIBELLET, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE
M. Alain DOMENECH a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/24 : PARTICIPATIONS 2025 AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS AUXQUELS ADHÈRE LA COMMUNE D'ILLE SUR TET.

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de valider les participations à verser à chaque syndicat ou association auquel la commune est membre.

NOM DU SYNDICAT	DATE ADHESION	2025
PETITES CITES DE CARACTERE	17/02/2022	4 358,06 €
SYDEEL ACHAT ELECTRICITE	12/02/2020	888,00 € (estimation)
SYDEEL BORNES ELECTRIQUE	11/02/2016	450,00 €
SYDEEL 66	26/02/2015	2 809,50 €
CANIGOU GRAND SITE	2014	20 228,40 €
SYNDICAT NAPPES SOUTERRAINES	2012	2 134,96 €
SPANC 66	2010	955,23 €
ASSOCIATION DES MAIRES	2009	2 725,22 €
SIP DES ASPRES	1978	8 400,00 €
SI VOIRIE Ille Sur Tet part fonctionnement	1970	52 731,25 €
SI VOIRIE Ille Sur Tet part investissement	1970	95 349,67 €
SDIS 66	Création	261 819,48 €
APVF	2005	648,72 €
	Total	453 498,49 €

Considérant le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

APPROUVE les montants définis ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 13 mars 2025

Le Maire

William BURGHOFFER

